



Bulletin Officiel

N° 5718 Jeudi 25 Octobre 2018

— 19^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

COMMUNIQUES DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE	2
DESIGNATION D'UN INTERLOCUTEUR UNIQUE POUR L'ECHANGE DE RENSEIGNEMENTS EN MATIERE FISCALE	3

AVIS DES SOCIETES

<u>EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE</u>	
BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE – BTK -	4-9

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

TUNISIE LEASING ET FACTORING 2018 SUBORDONNE	10-16
--	-------

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

UNIFACTOR 2018	17-20
----------------	-------

INDICATEURS D'ACTIVITES TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE – STB -	21-24
SITS	25
TAWASOL GROUP HOLDING – TGH -	26-27
TUNISAIR	28-29
ELBENE INDUSTRIES SA	30

INFORMATIONS POST AGE

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES – SAH -	31-32
--	-------

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

33-34

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2018

- UNION DE FACTORING

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2018, au plus tard le 20 octobre 2018.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE.....

Siège social :

La société publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x^{ème} trimestre

Indicateurs :

Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1

Commentaires

- bases retenues pour leur élaboration ;
- justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ;
- exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ;
- justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ;
- informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité.

Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.

La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de :

- définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitements pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ;
- justifier leur choix et d'expliquer leur portée ;
- les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée.

La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où :

- elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ;
- elle exploite des unités louées auprès de tiers.

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

COMMUNIQUE DU CMF

Il est porté à la connaissance des institutions financières prévues par les dispositions de l'article 17 nouveau du code des droits et procédures fiscaux à savoir, les intermédiaires en bourse, les sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte des tiers ainsi que celles de gestion de fonds, les sociétés d'investissement, la société de dépôt, de compensation et de règlement Tunisie Clearing, que dans le cadre des travaux en vue de se conformer aux normes internationales d'échange de renseignements à la demande en matière fiscale et notamment celles relatives aux réponses aux demandes de renseignements émises par les Etats liés à la Tunisie par des conventions d'échange de renseignements et d'assistance en matière fiscale, et en application des dispositions de l'article 17 bis du code susvisé, elles sont appelées à désigner un interlocuteur unique qui représentera l'institution, pour la réception des demandes de renseignements émises par la Direction Générale des Impôts relevant du Ministère des Finances et la communication des renseignements demandés et ce, par courrier électronique à l'adresse **recod@finances.gov.tn**

Aussi, il est demandé aux institutions susvisées de communiquer, à la Direction Générale des Impôts, sise au 93 Avenue Hedi Chaker Tunis, par écrit ou par courrier électronique à l'adresse susvisée et ce dans un délai ne dépassant pas le 31 juillet 2018, les informations ci-après:

- L'identité de l'interlocuteur unique désigné ;
- L'adresse électronique de l'interlocuteur unique désigné, ainsi que son numéro de téléphone administratif.

AVIS DE SOCIETES

**Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné
sans recours à l'appel public à l'épargne**

**BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE
BTK – GROUPE BPCE**

Société Anonyme au capital de 200 000 000 Dinars
Siège social : 10 bis, Avenue Mohamed V- 1001- TUNIS
Registre de Commerce : B 152691996
Tél. : 71 204 000 Fax : 71 343106

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
«Emprunt Subordonné BTK 2018-1»**

**De 10.000.000 de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 15.000.000 de dinars
Sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**

1 - Décisions à l'origine de l'emprunt

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BTK, réunie le 19 Juillet 2018, a décidé d'émettre au cours des exercices 2018 et 2019, un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires ou subordonnés pour un montant total maximum de 50 millions de dinars à réaliser en une ou plusieurs tranches et a donné tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités, les conditions et accomplir les formalités nécessaires à l'émission de ces emprunts.

Le Conseil d'Administration, réuni le 4 octobre 2018, a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné pour un montant maximum de 30 millions de dinars en une ou plusieurs tranches sans recours à l'appel Public à l'Epargne aux conditions suivantes :

- Durée : 5 ans ;
- Taux d'intérêts au choix de l'investisseur :
 - Taux Variable : Entre TMM+3% et TMM + 3,5% brut maximum l'an.
 - Taux Fixe : Entre 10,5% brut l'an et 11,0% brut maximum l'an.
 - Date prévue pour la clôture des opérations de souscription : 31 décembre 2018

Le Conseil d'Administration a également délégué tout pouvoir au Directeur Général de la BTK pour fixer les modalités et les conditions de chaque tranche de l'émission de l'emprunt obligataire en fonction des conditions du marché.

A cet effet, la Direction Générale a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné pour un montant de 10 millions de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 15 millions de dinars selon les conditions suivantes :

Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
5 ans	Taux Fixe : 10,5% Taux Variable : TMM + 3,00%	Constant par 1/5 ^{ème} à partir de la 1 ^{ère} année

- Suite -

2-Renseignements relatifs à l'opération

Montant : L'emprunt obligataire « Emprunt Subordonné BTK 2018-1 » est d'un montant de 10 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 15 000 000 de dinars divisé en 100 000 obligations susceptibles d'être portées à 150 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier - CMF.

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du **26/10/2018** et clôturés au plus tard le **31/12/2018**.

Ils peuvent être clôturés sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (15 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis soit un maximum de 150 000 obligations subordonnées.

En cas de non placement intégral de l'émission au **31/12/2018** et passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la Banque.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions.

But de l'émission : L'émission de l'emprunt obligataire subordonné «Emprunt Subordonné BTK 2018-1» permettra à la banque de disposer d'une ressource longue pour financer les projets d'investissement des PME.

A ce titre, cet emprunt subordonné permettra à la Banque de renforcer davantage ses fonds propres nets au vu de la réglementation bancaire. En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°2018-06 du 5 juin 2018 relative aux normes d'adéquation des fonds propres applicables aux Banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

3-Caractéristiques des titres émis

La législation sous laquelle les titres sont créés : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance ci-dessous). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations.

Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

Dénomination de l'emprunt : « Emprunt Subordonné BTK 2018-1 »

Nature des titres : Titres de créance

- Suite -

Forme des titres : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives

Catégorie des titres : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créances ci-dessous)

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière - SCIF- Intermédiaire en Bourse.

Prix de souscription et d'émission : Les obligations subordonnées seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payable intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **31/12/2018**, seront décomptés et payés à cette date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **31/12/2018** soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

Date de règlement : Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

- **Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 3,0%** brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **décembre** de l'année N-1 au mois de **novembre** de l'année N.
- **Taux fixe :** Taux annuel brut de **10,5%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année. L'emprunt sera amorti en totalité le **31/12/2023**.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

- Suite -

Paiement : Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **31 décembre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **31/12/2019**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence.

Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de septembre 2018 (à titre indicatif), qui est égale à 6,189% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 9,189%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 3,00% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de 10,5% l'an pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt

- **Durée totale :** Les obligations du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de 5 ans.
- **Durée de vie moyenne :** La durée de vie moyenne pour l'emprunt subordonné «Emprunt Subordonné BTK 2018-1» est de 3 ans.
- **Duration :** La duration pour les présentes obligations de cet emprunt subordonné est de 2,777 années.

Mode de placement : Il s'agit d'un placement privé. L'émission de cet emprunt subordonné se fera **sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt **ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés**.

Cessibilité des obligations : Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés**.

Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.

- Suite -

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang

Rang de créance : En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 4 août 2014 sous le numéro 14/002. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang : L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie : Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Domiciliation de l'emprunt : L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'Emprunt subordonné «Emprunt Subordonné BTK 2018-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière - SCIF- Intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt et la quantité d'obligations subordonnées y afférentes.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Tribunal compétent en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées : Même mode de représentation que les porteurs d'obligation ordinaires.

- Suite -

FACTEURS DE RISQUES SPECIFIQUES LIES AUX OBLIGATIONS SUBORDONNEES

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

Nature du titre : L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination) **telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance »**.

Qualité de crédit de l'émetteur : Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième et au quatrième trimestre 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité respectivement, après le 20 octobre 2018 et le 20 janvier 2019. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

**Emprunt Obligataire Subordonné
« TL 2018 Subordonné »**

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING ET FACTORING réunie le **01/06/2017** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires subordonnés, d'un montant total ne dépassant pas 30 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **27/03/2018** a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné « **TL 2018 Subordonné** » d'un montant de 20 millions de dinars, susceptible d'être porté à 30 millions de dinars aux conditions suivantes :

- Montant : 20 MDT susceptible d'être porté à 30 MDT ;
- Taux variable : TMM + 2,20% brut l'an au minimum et TMM + 3% brut l'an au maximum ;
- Taux fixe : 7,80% brut l'an au minimum et 9% brut l'an au maximum ;
- Durée : de 5 à 10 ans.

Toutefois, suite au décalage accusé dans la réalisation de l'émission et compte tenu de la situation du marché obligataire, le Conseil d'Administration tenu en date du **28/08/2018** a révisé les conditions de l'émission envisagée comme suit :

- Montant : 20 MDT susceptible d'être porté à 30 MDT ;
- Taux variable : TMM + 2,20% brut l'an au minimum et TMM + 3% brut l'an au maximum ;
- Taux fixe : 9% brut l'an au minimum et 12% brut l'an au maximum ;
- Durée : de 5 à 10 ans.

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les taux et les durées à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé les durées de l'emprunt et les taux d'intérêt comme suit :

- Catégorie A : 10,60% et/ou TMM+2,70% sur 5 ans.
- Catégorie B : 11,00% et/ou TMM+3,00% sur 7 ans dont 2 années de grâce.

- Suite -

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant :

L'emprunt obligataire subordonné « TL 2018 Subordonné » est d'un montant de **20 Millions de dinars susceptible d'être porté à 30 Millions de dinars**, divisé en 200 000 obligations subordonnées susceptibles d'être portés à 300 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt subordonné « TL 2018 Subordonné » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **29/10/2018** et clôturées au plus tard le **17/01/2019**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **17/01/2019**, les souscriptions à cet emprunt subordonné seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **17/01/2019**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **28/01/2019** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt subordonné et les versements seront reçus à partir du **29/10/2018** aux guichets de **TUNISIE VALEURS** (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

But de l'émission

TUNISIE LEASING ET FACTORING, de par son statut d'établissement financier est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie.

A ce titre, cet emprunt subordonné permettra à la société de renforcer davantage ses fonds propres nets au vu de la réglementation bancaire.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques

- Suite -

n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

- **Dénomination de l'emprunt** : «TL 2018 Subordonné»
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (TUNISIE VALEURS).

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **17/01/2019**, seront décomptés et payés à la date de clôture des souscriptions.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises qui servira de base à la négociation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **17/01/2019** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées «TL 2018 Subordonné » seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**
 - Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,70% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 270 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1.
 - Taux fixe : Taux annuel brut de 10,60% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :**
 - Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +3,00% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1.

- Suite -

- Taux fixe : Taux annuel brut de 11,00% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **17/01/2024** pour la catégorie A et le **17/01/2026** pour la catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **17 janvier** de chaque année.

Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **17/01/2020**. Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **17/01/2020** et le premier remboursement en capital aura lieu le **17/01/2022**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **10,60%** l'an pour la catégorie A et de **11,00%** l'an pour la catégorie B.

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

Catégorie A : La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de septembre 2018 à titre indicatif, qui est égale à 6,189% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,889%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,70% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Catégorie B : La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de septembre 2018 à titre indicatif, qui est égale à 6,189% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 9,189%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 3,00% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

- **Durée totale:**

Les obligations de l'emprunt obligataire subordonné «**TL 2018 Subordonné**» sont émises selon deux catégories :

- Suite -

- ✓ une catégorie A sur une durée de **5 ans** ;
- ✓ une catégorie B sur une durée de **7 ans** dont deux années de grâce.

- **Durée de vie moyenne:**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans** pour la catégorie A et **5 ans** pour la catégorie B.

- **Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,643 années** pour la catégorie A et **4,037 années** pour la catégorie B.

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang :

- **Rang de créance :**

En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 11/10/2018 sous le n°18-007. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt subordonné ne fait aucune mention de garantie.

Notation de la société :

En date du **13 décembre 2017**, Fitch Ratings a confirmé de nouveau la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring à **BBB+ (tun)** avec perspective stable et sa note à court terme à **F2 (tun)**.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note **BBB- (tun)** à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du **28 septembre 2018**.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'opération, est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf facteurs de risques liés aux obligations subordonnées).

- Suite -

Les souscriptions seront reçues aux guichets de Tunisie Valeurs (Tunis Centre Urbain Nord, Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue de registre des obligations subordonnées de l'emprunt subordonné « TL 2018 subordonné » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **TUNISIE VALEURS**.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

Marché des titres

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt subordonné «**TL 2018 subordonné**» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage dès la clôture de l'emprunt subordonné «TL 2018 subordonné» à entreprendre les démarches nécessaires auprès de **TUNISIE CLEARING** en vue de la prise en charge des titres souscrits

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre:**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (**clause de subordination telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance »**)

- Suite -

- **Qualité de crédit de l'émetteur:**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- **Le marché secondaire :**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les banques et établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société de leasing un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du 11/10/2018 sous le numéro 18-1009, du document de référence « TLF 2018 » enregistré par le CMF en date du 11/10/2018 sous le n°18-007 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre et au quatrième trimestre 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité respectivement, après le 20 octobre 2018 et le 20 janvier 2019.

La présente note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de TUNISIE LEASING ET FACTORING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, intermédiaire en bourse, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, tous les intermédiaires en Bourse, et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre et au quatrième trimestre 2018 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20 octobre 2018 et le 20 janvier 2019.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2018 pour tout placement sollicité après le 31/08/2018. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/10/2018.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
« UNIFACTOR 2018 »**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires d'UNIFACTOR réunie le **22/05/2015** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total ne dépassant pas les 150 millions de dinars dans un délai de cinq années et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Le Conseil d'Administration réuni le **10/04/2018** a décidé d'émettre un emprunt obligataire de 20 millions de dinars d'une durée de 5 ans aux taux suivants :

- Taux variable : TMM+2,5% ;
- Taux fixe : 8,45%.

Toutefois, suite au décalage accusé dans la réalisation de l'émission et compte tenu de la situation du marché obligataire, le Conseil d'Administration tenu en date du 24/07/2018 a révisé les conditions de l'émission envisagée comme suit :

- Montant : 20 MDT ;
- Durée : 5 ans ;
- Taux variable : TMM + 2,5% ;
- Taux fixe : 9,25%.

RENSEIGNEMENT RELATIFS A L'OPERATION :

Dénomination de l'emprunt : «UNIFACTOR 2018 ».

Montant : 20 000 000 de dinars.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

- Suite -

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt « UNIFACTOR 2018 » seront offertes à des taux d'intérêt différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 9,25% ;
- Catégorie B : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,50% ;

✓ Taux fixe

Taux annuel brut de 9,25% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis

✓ Taux variable

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,50% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 250 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de Novembre de l'année N-1 au mois d'Octobre de l'année N.

Le souscripteur choisira, lors de la souscription, le type de taux à adopter.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **9,25%** pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Juillet 2018 à titre indicatif, qui est égale à 5,845%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,345%.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,50%** et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale :

Les obligations des Catégories A et B du présent emprunt sont émises pour une durée de **5 ans**.

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations des Catégories A et B du présent emprunt.

Duration (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les obligations de la Catégorie A du présent emprunt est de **2,682** années.

- Suite -

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **30/11/2018** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions, soit le **30/11/2018**, et ce, même en cas de prorogation de cette date

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour toutes les catégories. L'emprunt sera amorti en totalité le **30/11/2023** pour toutes les catégories.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **30 novembre** de chaque année.

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **30/11/2019** et ce, pour toutes les catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **30/11/2019** et ce, pour toutes les catégories.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Période de souscriptions et de versements :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **10/09/2018** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **30/11/2018**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 200 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **30/11/2018**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **10/12/2018** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **10/09/2018** auprès de l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de la BNA Capitaux– intermédiaire en bourse, Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de AMEN INVEST intermédiaire en bourse – Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C - 1002 Tunis.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligation détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **UNIFACTOR 2018** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **BNA CAPITAUX**, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 03/08/2018, la note à long terme «BB (tun)» à l'emprunt obligataire « UNIFACTOR 2018 » objet de la présente note d'opération.

- Suite -

Cotation en bourse :

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la société UNIFACTOR s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « AFC » de demander l'admission des obligations souscrites à l'emprunt « UNIFACTOR 2018 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la Tunisie Clearing :

UNIFACTOR s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « UNIFACTOR 2018 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le n°18-1004 en date du 20/08/2018, du document de référence « Unifactor 2018 » enregistré par le CMF sous le n°18-005 en date du 20/08/2018, des états financiers intermédiaires de l'émetteur relatifs arrêtés au 30/06/2018 pour tout placement sollicité après le 31/08/2018 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/10/2018.

La note d'opération et le document de référence « UNIFACTOR 2018 » sont mis à la disposition du public sans frais auprès de UNIFACTOR – Ennour Building – Centre Urbain Nord 1004 Tunis; de l'AFC intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de AMEN INVEST intermédiaire en bourse – Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C - 1002 Tunis sur le site Internet du CMF www.cmf.org.tn et de UNIFACTOR : www.unifactor.com.tn

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur relatifs arrêtés au 30/06/2018 ainsi que les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2018 d'Unior Factoring seront publiés sur le bulletin officiel du CMF au plus tard respectivement le 31/08/2018 et le 31/10/2018.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE - STB-
Siège Social : Rue Hédi NOUIRA - Tunis

La Société Tunisienne de Banque publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2018.

	DU 01/07/2018 AU 30/09/2018	DU 01/07/2017 AU 30/09/2017	AU 30/09/2018	AU 30/09/2017	VAR%	AU 31/12/2017
						EN DINARS
1- Produits d'exploitation bancaires	192 674 738	151 992 452	573 308 652	445 690 184	28,63%	639 374 252
- Intérêts	148 350 722	102 543 360	412 974 392	301 189 061	37,11%	442 596 295
- Commissions en produits	23 130 353	19 129 210	66 038 756	59 299 928	11,36%	81 444 781
- R evenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement (*)	21 193 663	30 319 882	94 295 504	85 201 195	10,67%	115 333 176
2- Charges d'exploitation bancaires	96 000 569	63 312 794	267 641 306	182 234 859	46,87%	256 629 524
- Intérêts encourus	94 349 201	61 895 236	263 597 367	179 019 812	47,24%	252 243 326
- Commissions encourues	1 651 368	1 417 559	4 043 939	3 215 047	25,78%	4 386 198
3- Produit net bancaire (*)	96 674 169	88 679 658	305 667 346	263 455 325	16,02%	382 744 728
4- Autres produits d'exploitation	2 156 617	1 733 188	6 243 195	4 908 426	27,19%	6 855 331
5- Charges opératoires	49 924 278	37 399 268	155 629 988	120 752 715	28,88%	198 600 941
- Frais de personnel	35 362 142	28 388 637	110 346 366	94 365 633	16,93%	156 504 744
- Charges générales d'exploitation	14 562 136	9 010 631	45 283 622	26 387 082	71,61%	42 096 197
6- Structure du portefeuille			1 580 887 363	1 463 444 222	8,03%	1 499 228 905
- Portefeuille-titres commercial (*)			417 656 870	476 305 048	-12,31%	495 530 868
- Portefeuille-titres d'investissement (*)			1 163 230 494	987 139 174	17,84%	1 003 698 037
7- Encours des crédits (1)			6 755 272 277	5 832 337 664	15,82%	6 114 770 437
8- Encours des dépôts , dont			6 306 554 178	5 621 383 211	12,19%	5 963 809 430
- Dépôts à vue			2 378 478 070	2 197 330 056	8,24%	2 316 938 837
- Dépôts d'épargne			2 729 168 648	2 443 889 537	11,67%	2 524 109 418
9- Emprunts et ressources spéciales			259 360 964	286 955 677	-9,62%	288 958 041
10- Capitaux propres (2)(*)			803 189 353	758 364 863	5,91%	758 491 519

(1) les crédits sont présentés en encours nets des agios réservés et des provisions à l'exception de la dotation aux provisions du 3^{ème} trimestre 2018 .

(2) les capitaux propres sont présentés hors résultat net de la période .

(*) Données au 30/09/2017 et 31/12/2017 retraitées pour les besoins de la comparabilité.

- Suite -

**BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES
INDICATEURS D'ACTIVITE
TRIMESTRIELS ARRETES AU 30/09/2018**

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE

Les indicateurs d'activité trimestriels de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 30 septembre 2018 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les Normes comptables (NCT 21, 22, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les revenus sont pris en compte en résultat de l'exercice à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T. » n° 91-24, sont constatés dans un compte de bilan « Agios réservés ».

Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte » et classe de risque.

2.2. Règles de classification et de constatation des revenus du portefeuille titres

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

2.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille d'investissement est composé de :

- Titres de participation : Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.
Les plus-values ne sont comptabilisées qu'au moment de la cession.

Les dividendes sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées.

- Titres d'investissement : Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances.

Les revenus des titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenus fixe est supérieur ou inférieur à leur prix de remboursement, la différence appelé selon le cas prime ou décote est incluse dans le coût d'acquisition et étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

- Suite -

2.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial est composé de :

- Titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois
- Titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime ou décote sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

2.3. Règles de prise en compte des charges sur les dépôts de la clientèle et des ressources d'emprunts.

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

2.4. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel des billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellé en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est comptabilisé dans un compte de bilan « Ecart de conversion ».

FAITS SAILLANTS AU 30 SEPTEMBRE 2018

Au terme du troisième trimestre 2018, les indicateurs d'activité et de performance de la Société Tunisienne de Banque ont évolué comme suit :

1) Les dépôts de la clientèle ont enregistré une progression de 685.2 MD ou 12.2 % entre septembre 2017 et septembre 2018 se détaillant comme suit :

- Dépôts à vue : + 181.1 millions de dinars ou 8.2 % pour s'établir à 2.378,5 millions de dinars et représenter 37,7% de l'ensemble des dépôts à fin septembre 2018 contre 2.197,3 millions de dinars ou une part de 39.1% à fin septembre 2017.
- Dépôts d'épargne : + 285.2 millions de dinars ou 11.7% pour atteindre 2.729,2 millions de dinars ou une part de 43,3 % contre 2.443,9 millions de dinars ou une part de 43,5% une année auparavant.
- Dépôts à terme : + 200.6 millions de dinars ou 24.1% qui se sont établis à 1031.4 millions de dinars et ont représenté une part de 16,4% à fin septembre 2018 (830.9 MD et 14,8% en septembre 2017)

- Suite -

2- Les ressources d'emprunt se sont élevées à 259.4 millions de dinars à fin septembre 2018, en repli de 27.6 millions de dinars par rapport à leur niveau à fin septembre 2017. Cette baisse correspond principalement au règlement des échéances d'emprunts obligataires et à la souscription à des lignes de crédits :

- emprunts obligataires et privés : - 39.9 millions de dinars ou -21,1%
- ressources spéciales : +12.3 millions de dinars ou +12.6%

3- Les crédits nets à la clientèle (hors la dotation aux provisions relative au troisième trimestre 2018) ont progressé de 922.9 millions de dinars ou 15.8% pour s'établir à 6.755.3 millions de dinars au terme du troisième trimestre 2018 contre 5.832.3 millions de dinars une année auparavant.

4- Le portefeuille titres commercial a atteint un encours de 417.7 millions de dinars, en régression de 58.6 millions de dinars ou -12.3% par rapport à son niveau enregistré à fin septembre 2017 (476.3 millions de dinars).

5- Le portefeuille titres d'investissement a enregistré une hausse de 176.1 millions de dinars ou 17.8% pour s'établir à 1163.2 millions de dinars à fin septembre 2018.

6- Le produit net bancaire s'est amélioré de 42.2 millions de dinars ou +16% comparativement à fin septembre 2017 pour se situer à 305.7 MD. Cette situation résulte de l'effet de :

- **La hausse des Produits d'exploitation bancaire** (+127.6 millions de dinars ou 28.6%) pour s'établir à 573.3 millions de dinars à septembre 2018.
- **La hausse des Charges d'exploitation bancaire** (+85.4 millions de dinars ou 46.9%), lesquelles se sont établies à 267.6 millions de dinars à fin septembre 2018 contre 182.2 millions de dinars au terme du troisième trimestre 2017.

7- Les charges opératoires ont augmenté de 34.9 millions de dinars ou 28.9% et se sont établies à 155.6 millions de dinars à fin septembre 2018.

8- Le coefficient d'exploitation a enregistré une hausse de 5 points de pourcentage pour se situer à 50,9% au terme du troisième trimestre 2018 (45.8% en septembre 2017).

AVIS DE SOCIETES

المؤشرات الثلاثية حول نشاط الشركة**الشركة العقارية التونسية السعودية**

المقر الاجتماعي : المركز العمراني الشمالي - شارع 7 نوفمبر - مركز المدينة الدولي

تنشر الشركة العقارية التونسية السعودية مؤشرات حول نشاطها المتعلقة بالثلاثية الثالثة لسنة 2018.

الوحدة : الدينار التونسي

الأرقام حسب المعطيات المحاسبية الوقفي

السنة المحاسبية 2017 مؤقته	انطلاقا من بداية 2018 الى 30 سبتمبر 2018	انطلاقا من بداية 2017 الى 30 سبتمبر 2017	الثلاثية الثالثة 2018	الثلاثية الثالثة 2017	البيانات
15 600 000	15 600 000	15 600 000	15 600 000	15 600 000	راس مال الشركة
33 162 398	33 162 398	34 904 061	-	-	الاموال الذاتية قبل النتيجة
5 501 893	2 545 000	4 400 000	400 000	840 000	رقم المعاملات *
2 460 000	1 420 000	2 140 000	-	840 000	شط القنطاوي - سكني -
3 041 896	1 125 000	2 260 000	400 000	-	بانوراما النصر - سكني -
42 800	22 250	26 350	5 000	1 568	مداخيل أخرى
424 259	-	-	-	-	القيمة المضافة الخام
432 119	-	-	-	-	الزائد الخام للاستغلال
11 661 938	8 810 000	12 641 874	-	-	مخزون جاهز - معروض للبيع
7 217 000	6 264 000	7 497 000	-	-	بانوراما النصر - سكني -
3 066 000	2 546 000	3 765 937	-	-	شط القنطاوي
1	1	1	-	-	ديار الرحاب 5
1 378 937	1 378 937	1 378 936	-	-	اخرى
15 539 118	15 539 118	15 539 118	-	-	مخزون الأراضي
11 747 322	13 673 000	11 258 254	-	-	مخزون قيد الانجاز
3 998 602	523 205	3 599 953	-	-	مستحقات الحرفاء
10 898 608	12 253 000	9 934 098	-	-	تسبقات الحرفاء
11 802 733	12 076 000	10 926 236	-	-	الديون البنكية
10 889 615	10 889 615	10 866 474	-	-	الأصول المالية
3 519 275	5 565 493	3 519 275	-	-	تسبقة لشراء اراضي

- واصلت الشركة تسويق باقي مخزون بانوراما النصر والخزامى في المركز العمراني الشمالي وشط القنطاوي بسوسة.

- بلغت قيمة وعود البيع في مشروع الخزامى بالمركز العمراني الشمالي في نهاية الثلاثية 3/2018 , حوالي 26.5 مليون دينار و يتضمن

المخزون المعروض للبيع 17 وحدة سكنية و محل تجاري و ينطلق التسليم في نهاية هذا العام.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**TAWASOL GROUP HOLDING SA.**

Siège Social : 20, Rue des entrepreneurs Charguia II, Ariana, Tunisie

La société TGH publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2018.

Chiffres consolidés (en milliers DT)	Performances du 3ème trimestre		Variation en%	Cumul de la période allant du 1 er Janvier au 30 Sept		Variation en%	Performance annuelle année 2017
	Désignations	T3-2018		T3-2017	2018		
Revenus	22 143	24 932	-11%	64 579	70 180	-8%	100 252
Réseau de télécommunication	5 176	4 541	14%	17 204	15 201	13%	21 499
Réseau d'infrastructure	7 362	11 591	-36%	16 428	31 205	-47%	41 505
Industrie (1)	9 606	8 800	9%	30 947	23 774	30%	37 249
Production (1)	22 993	25 272	-9%	66 604	79 978	-17%	110 873
Investissements	399	265	50%	1 713	4 015	-57%	5 282
Investissements corporels	399	265	50%	1 333	2 015	-34%	3 262
Investissements financiers	-	-	-	380	2 000	-81%	2 020
Structure de l'endettement				89 094	88 406	1%	82 826
Endettement à long et moyen terme				22 433	31 927	-30%	26 531
<i>Dont promotion immobilière</i>				7 500	9 681	-23%	10 181
Endettement à court terme				66 661	56 480	18%	56 295
<i>Dont promotion immobilière</i>				12 912	7 000	84%	6 783

Source: Information comptable et de gestion.

1) Les indicateurs relatifs à l'année 2017, ont été retraités de l'effet de déconsolidation de l'activité carrières pour assurer la base comparative

Le management du groupe réitère son confort par rapport à sa stratégie actuelle marquée par les orientations suivantes :

- L'internationalisation de l'activité construction de réseaux de télécommunications ;
- Le recentrage de l'activité VRD sur les grands marchés ;
- Le développement et la spécialisation dans les réseaux hydrocarbures ;
- L'optimisation du dimensionnement et un positionnement de niche sur l'activité promotion immobilière.

1. Le pôle réseau de télécommunication :

Le pôle réalise une augmentation de 14% de son chiffre d'affaires sur le troisième trimestre pour un total de 5,2 MDT dont 4,5MDT à l'international et 1 MDT en Local. Avec une confirmation de reprise de l'activité sur le marché algérien et le démarrage d'un nouveau contrat de 5MDT avec un équipementier international courant le 4ème Trimestre 2018.

2. Le pôle Réseau d'Infrastructure

Le pôle réseau d'infrastructure connaît une consolidation de son chiffre d'affaires suite au recentrage de son activité VRD sur les grands marchés et à la concrétisation des marchés pipelines Gaz.

Le pôle s'est vu attribuer à la fin du premier semestre :

- D'un marché Gazoduc de l'ETAP dans la région de Tataouine pour une enveloppe de 35 MTND ;
- D'un pipeline GAZ avec la STEG pour une enveloppe de 17 MTND ;
- De deux marchés VRD auprès de AFH et AFI pour un montant de 16 MTND

- Suite -

Le projet Gazoduc ETAP a démarré en septembre et les projets d'infrastructure ont connu, sur le troisième trimestre, un retard dans les réalisations à cause des conditions climatiques que connaît le pays ce qui a engendré un ralentissement des facturations sur les marchés VRD

1. Le pôle Industrie

Le pôle affiche une croissance du chiffre d'affaire sur le troisième trimestre de 9%, en harmonie avec les prévisions, pour passer de 8,8 MTND en 2017 à 9,6 MTND en 2018 malgré l'arrêt total de l'activité de 02 semaines sur le mois de juillet qu'a connu la société UTS-PALMA pour des travaux de maintenance.

2. Le pôle immobilier

La valeur comptable historique de stocks de terrains et de travaux du pôle au 30/09/2018 s'élève à 45.2MDT dont une valeur de stocks de travaux de 30.8 MDT, correspondant à un chiffre d'affaires de 47 MDT à réaliser entre le dernier trimestre 2018 et le premier trimestre 2019.

Le projet JnainetMonfleury commence à livrer les clés aux propriétaires et le chiffre d'affaires du pôle commencera à être impacté sur le quatrième trimestre à la suite de l'opération de récolement.

3. Analyse de l'endettement net consolidé

Le total endettement net consolidé du groupe se maintient sensiblement à son niveau et se situe à 89MDT au 30 Septembre 2018, contre 88.4 MDT au 30 Septembre 2017.

Chiffres consolidés (en milliers DT)	Au 30 Sept 2018	Pole réseau d'Infrastructure	Pole Immobilier	Réseau de télécommunicatio	Industrie	Holding
Endettement LMT						
<i>Dont préfinancement immobilier</i>	7 500		7 500			
<i>Dont dettes de restructuration de repris</i>	7 547				7 547	
<i>Dettes d'investissement</i>	7 385	793		771		5 821
Endettement CT net						
<i>Dont préfinancement immobilier</i>	12 912		12 912			
<i>Crédit de gestion</i>	48 295	30 389		3 019	14 887	
<i>Dettes d'investissement à moins 1an</i>	5 454	3 737		515		1 201
Total Dettes						

(1) il s'agit de la dette consolidée à partir de 2015 dans le périmètre du groupe suite à la prise de contrôle de la Société Palma et la conduite d'une opération de restructuration financière de la dette historique de la société.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR -
Siège social : Boulevard Mohamed BOUAZIZI – Tunis Carthage 2035

La Société Tunisienne de l'Air - TUNISAIR - publie, ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2018.

Indicateurs d'activité	Unité	3 ^{ème} TR 2018	3 ^{ème} TR 2017	au 30/09/ 2018	au 30/09/ 2017	2017 (provisoire)
Nombre de passagers transportés	Passager	1 291 930	1 192 793	2 994 449	2 730 367	3 502 475
<i>Régulier +supplémentaire (3)</i>	Passager	1 068 401	1 002 019	2 660 686	2 442 536	3 197 641
<i>Charter +pèlerinage</i>	Passager	223 529	190 774	333 763	287 831	304 834
Nombre d'heures de vol Charter	Heures	4 337	3 449	7 610	6 319	6 758
Nombre d'heures de vol louées (3)	Heures	4 133	2 514	4 533	2 896	848
Passagers -Kilomètres Transportés (PKT)	Milliers	2 049 268	1 879 876	4 846 490	4 415 298	5 603 005
Sièges-Kilomètres Offerts (SKO)	Milliers	2 677 108	2 451 046	6 499 088	5 893 914	7 530 847
Coefficient de remplissage	%	76,5%	76,7%	74,6%	74,9%	74,4%
Coefficient de chargement	%	81,7%	75,1%	72,0%	70,1%	69,1%
Tonnage Fret et poste	Tonne	1 641	1 795	5 699	5 497	7 500
Tonnes-kilomètres transportées	Tonne Kilometre	204 170	186 762	493 804	447 841	570 301
Tonnes-kilomètres offertes	Tonne Kilometre	249 969	248 752	685 959	638 799	825 147
Part du Marché (3)	%	33,4%	37,5%	36,5%	41,7%	41,8%
Ponctualité Flotte	%	36,0%	37,0%	42,0%	42,0%	44,0%
Utilisation Flotte	Heures/jour/ avion	9,92	9,51	9,22	8,50	8,16
Recette moyenne / passager (vols réguliers) (3) (5)	Dinars	375	340	326	290	287
Recette moyenne / heures de vol (charters) (3)	Dinars	12 595	11 100	12 676	11 200	12 602
Revenus du transport par catégorie (3) (4)	MD	543,745	468,454	1 182,017	989,416	1 282,287
<i>Activité régulière + supplémentaire (3) (4)</i>	MD	457,538	394,040	1 036,255	863,361	1 137,978
<i>Activité charter + pèlerinage*(3)</i>	MD	75,936	65,099	117,773	99,229	110,384
<i>activité fret+poste*(3)</i>	MD	10,271	9,316	27,989	26,825	33,925
Dépense assistance commerciale	MD	28,939	27,301	73,016	68,839	93,040
Dépenses Assistance Catering (3)	MD	11,459	10,766	28,206	25,200	32,701
Redevances Aéroportuaires	MD	116,664	108,022	278,773	259,290	332,257
Loyer Avions	MD	49,061	30,503	52,891	33,787	33,971
Assurances Avions	MD	1,838	1,740	5,329	5,020	9,149
Charges d'entretien et réparation (3)	MD	24,085	23,479	54,303	61,606	71,978
Dépenses Carburants (3)	MD	121,666	99,689	301,676	218,120	282,747
Charges de personnel (2) (3)	MD	56,896	53,673	158,743	149,854	225,855
Amortissements Avions (3)	MD	32,854	31,071	98,342	89,051	112,245
Effectif	Employé	3 807	3 745	3 807	3 745	3 765
Nombre d'avions en exploitation	Avion	28	28	28	28	28
<i>Avions Propriété de Tunisair</i>	Avion	21	21	21	21	21
<i>Avions en Leasing</i>	Avion	7	7	7	7	7
Liquidité et équivalents de liquidité	MD	114,845	134,071	114,845	134,071	96,487
Endettement	MD	997,866	1 038,100	997,866	1 038,100	1 061,296
Charges Financières	MD	4,740	2,084	14,316	7,141	9,181
Redevances de leasing (principal)	MD	22,612	20,389	65,819	56,636	77,753
Produits financiers	MD	0,115	0,115	0,260	0,294	0,615

- Suite -

Remarques

- (1) Les chiffres relatifs aux rubriques ci-après sont élaborés en termes de flux financiers (encaissements décaissements) à partir de source extra-comptables:
 - Liquidités et équivalents de liquidité
 - Redevances de leasing
 - Charges financières
 - Produits financiers
- (2) Salaires et charges salariales payés sur la période.
- (3) Les chiffres du 3^{ème} trimestre 2017 ont été rectifiés compte tenu des réalisations effectives.
- (4) Les revenus du transport par catégorie comportent les redevances d'embarquement et de sécurité collectées.
- (5) La Recette Moyenne / passager (vols réguliers) est calculé sur la base des recettes hors taxes et redevances collectées.

Les réalisations du troisième trimestre 2018 comparées à celles de la même période de 2017 dégagent les tendances suivantes :

- 1- L'augmentation du nombre de passagers toutes activités confondues de 8 % dû essentiellement à l'amélioration de l'activité R+S de 7 %.
- 2- L'augmentation des revenus du transport de 16%.
- 3- L'augmentation du prix du carburant en moyenne par tonne de 29 % par rapport au 3^{ème} trimestre 2017.
- 4- L'augmentation des charges de personnel de 6 %.
- 5- Augmentation de l'utilisation journalière des avions de 4 %.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**ELBENE INDUSTRIE SA**

Siège sociale : Centrale Laitière à Sidi Bou Ali Sousse - 4040

La Société ELBENE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2018.

Désignations	3 ^{ème} TRIMESTRE		A FIN SEPTEMBRE		ANNUEL
	2018	2017	2018	2017	2017 *
Revenus (en millions de dinars)	5,771	19,631	33,76 5	66,911	83,482
Production (en millions de litres)	3,418	17,950	21,18 8	49,288	56,493
Investissements (en millions de dinars)	0,002	0,78	0,098	1,621	1,911
Endettement (en millions de dinars)			79 780	73 899	78,623
à long terme			10%	15%	10%
à court terme			90%	85%	90%

*Chiffres 2017 actualisés

NB/chiffres 2018 provisoires**Formules :**

Revenus = ventes HT des produits finis y compris compensation

Production = volume de la production

Endettements = passifs courants + passifs non courants.

Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs :

Les indicateurs ont été établis en appliquant les principes et conventions comptables.

Commentaires :

- En cumul à fin septembre 2018, les ventes ont enregistré une baisse de 49,5 %.
- La production a baissé de 57%.
- Le sévère manque de lait à la collecte a engendré une baisse significative de la production et des difficultés financières.

AVIS DE SOCIETES

Informations Post AGE

LA SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES « SAH »
Siege Social: 5 Rue 8610 Z.I Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Extraordinaire en date du 19 octobre 2018, la Société d'Articles Hygiéniques « SAH » publie ci-dessous les résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'augmentation de capital de la société SAH et destiné à l'Assemblée Générale Extraordinaire, décide d'approuver le dit rapport dans son intégralité et dans tous ses détails sans aucune réserve.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à **L'unanimité.**

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide d'augmenter le capital social de la Société d'Articles Hygiéniques « SAH » d'un montant de Trois Millions Cent Soixante Quatorze Mille 692 (3 174 692) Dinars, à prélever du compte spécial d'investissement, pour le porter de : Cinquante Sept Millions Cent Quarante Quatre Mille Quatre Cent Soixante Treize (57 144 473) Dinars à Soixante Millions Trois Cent Dix Neuf Mille Cent Soixante Cinq (60 319 165) Dinars.

Cette augmentation de capital faite par prélèvement du compte spécial d'investissement et ce par l'émission de Trois Millions Cent Soixante Quatorze Mille 692 (3 174 692) Actions nouvelles, d'une valeur nominale de Un (01) Dinar chacune à raison d'une (01) action nouvelle pour Dix-huit (18) actions anciennes avec 17 rompus.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à **L'unanimité.**

TROIXIEME RESOLUTION :

Après discussions, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide que :

- ✓ Les droits d'attribution seront détachés et négociables en Bourse à partir du 03 Décembre 2018.
- ✓ Les 3 174 692 actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du 03 Décembre 2018, sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées dès leur création.
- ✓ Les 3 174 692 actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du 1^{er} Janvier 2018.
- ✓ La société procédera à l'acquisition et à l'annulation des 17 droits d'attribution rompus.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à **L'unanimité.**

- Suite -

QUATRIEME RESOLUTION :

Sous réserve de la réalisation de l'augmentation de capital ci-dessus mentionnée, L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier l'article 6 des Statuts comme suit :

Article (6) nouveau : Capital social:

« Le Capital Social est fixé à Soixante Millions Trois Cent Dix Neuf Mille Cent Soixante Cinq (60 319 165) Dinars, divisé en Soixante Millions Trois Cent Dix Neuf Mille Cent Soixante Cinq (60 319 165) action de Un (01) Dinar chacune, numérotée de 1 à 60 319 165, souscrites en numéraire et libérées en totalité».

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à **L'unanimité.**

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire, délègue au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser l'augmentation du capital, d'en constater la réalisation, de procéder à la modification corrélative des statuts et d'accomplir toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publicité requises par la loi et les Statuts.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à **L'unanimité.**

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 29/12/2017	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	170,852	177,333	177,359		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	115,772	120,588	120,605		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	98,966	102,675	102,688		
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB MANAGER	18/09/17	101,218	105,695	105,713		
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	102,288	106,055	106,069		
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	-	100,278	100,287		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
7 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	15,246	15,821	15,823		
8 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	111,464	115,668	115,680		
9 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,097	1,130	1,130		
10 FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	100,541	104,284	104,300		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
11 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,568	1,629	1,630		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
12 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	41,547	42,911	42,916		
13 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	56,210	57,947	57,953		
14 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	120,343	126,526	126,356		
15 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	116,387	120,447	119,761		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
16 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	141,802	154,281	152,571		
17 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	524,819	573,322	567,015		
18 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	122,909	130,765	129,876		
19 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	133,083	135,959	135,223		
20 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	140,747	134,933	134,039		
21 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	125,763	111,749	111,251		
22 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	107,962	120,013	118,755		
23 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	159,796	175,857	174,720		
24 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	92,784	98,513	98,401		
25 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	99,333	108,472	108,272		
26 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	150,521	172,025	171,323		
27 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	134,034	150,448	149,717		
28 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	104,465	109,665	109,277		
29 FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	107,196	119,614	119,272		
30 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	21,155	23,617	23,477		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
31 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2318,238	2300,126	2284,858		
32 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	118,554	131,437	131,487		
33 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	153,314	163,124	163,435		
34 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	168,825	194,307	193,986		
35 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	16,471	18,869	18,850		
36 FCP VALEURS QUIETUDE 2018 **	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5133,800	en dissolution	en dissolution		
37 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,656	2,868	2,857		
38 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,308	2,481	2,472		
39 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,213	1,225	1,226		
40 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,104	1,157	1,157		
41 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,109	1,170	1,167		
42 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,105	1,167	1,163		
43 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	116,717	126,352	125,880		
44 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	119,704	125,561	125,600		
45 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1036,800	1095,971	1091,919		
46 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	10,667	11,519	11,449		
47 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,038	10,750	10,765		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 29/12/2017	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
48 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	22/05/18	4,020	108,185	108,401	108,415
49 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	24/05/18	3,683	103,092	102,628	102,638
50 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	10/05/18	4,454	105,266	104,801	104,815
51 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	21/05/18	3,962	102,783	102,836	102,851
52 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	17/04/18	4,570	104,389	104,350	104,366
53 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/18	3,892	107,299	107,089	107,102
54 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	08/05/18	4,436	104,822	104,829	104,844
55 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/05/18	3,520	101,810	101,584	101,595
56 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	25/05/18	3,051	103,541	103,388	103,397
57 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	28/05/18	4,005	104,289	104,429	104,443
58 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/18	3,827	103,490	103,195	103,208
59 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	11/05/18	4,394	106,999	107,030	107,046
60 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/18	3,664	105,057	104,905	104,917
61 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/18	3,426	103,993	103,647	103,657
62 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/18	3,637	102,757	103,043	103,057
63 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	24/05/18	3,384	104,210	104,236	104,247
64 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/18	4,496	102,910	102,838	102,853
65 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	11/05/18	4,028	104,024	103,880	103,893
66 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/18	3,345	105,352	105,278	105,291
67 SICAV L'EPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	28/05/18	4,437	103,018	102,892	102,907
68 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/18	4,038	103,033	102,789	102,804
69 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	25/05/18	3,335	105,331	105,469	105,496
70 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	08/05/18	3,391	102,452	102,335	102,346

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
71	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	08/05/18	0,424	10,631	10,618	10,619
72	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	31/05/18	3,762	103,846	103,366	103,378
73	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	4,749	104,269	103,629	103,645
74	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/18	3,941	104,984	104,839	104,853
75	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	28/05/18	0,405	10,445	10,420	10,421
FCPOBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
76	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	-	-	-	100,135	100,179
SICAV MIXTES								
77	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	22/05/18	0,583	60,435	60,631	60,536
78	ATTIJARI VALEURS SICAV *	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	1,976	En liquidation	En liquidation	En liquidation
79	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV *	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	13,313	En liquidation	En liquidation	En liquidation
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	08/05/18	1,958	97,811	104,594	103,841
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	28/05/18	0,496	17,758	18,604	18,598
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	30/03/18	7,298	297,226	316,884	314,253
83	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	31/05/18	1,286	30,075	30,209	30,172
84	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	25/05/18	31,236	2346,304	2469,952	2453,981
85	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	18/05/18	2,521	74,028	77,454	77,168
86	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	17/05/18	2,243	55,672	57,574	57,528
87	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	08/05/18	0,038	108,844	118,214	117,597
88	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	10/05/17	0,652	95,960	104,793	103,874
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
89	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	08/05/18	0,228	10,990	10,752	10,719
90	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	08/05/18	0,151	11,950	11,505	11,510
91	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	08/05/18	0,014	14,977	14,881	14,864
92	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	08/05/18	0,232	13,451	14,345	14,291
93	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	21/05/18	0,299	14,146	16,305	16,187
94	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	21/05/18	0,240	12,407	14,016	13,972
95	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	02/05/18	4,514	147,896	161,496	160,650
96	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	02/05/18	3,787	141,068	150,363	149,717
97	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	25/05/18	0,110	8,889	8,935	8,885
98	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	15/05/18	3,415	109,614	126,813	125,878
99	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	30/05/18	0,965	87,316	91,543	90,644
100	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	90,784	94,565	93,388
101	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	28/05/18	3,644	96,888	97,978	97,874
102	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	18/04/18	1,090	102,804	111,079	110,133
103	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	16/05/18	1,829	96,246	97,248	96,867
104	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,031	10,346	10,270
105	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	-	-	100,008	101,646	101,409
106	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/04/18	4,174	154,546	165,175	163,842
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
107	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	30/05/18	1,896	102,772	113,073	112,557
108	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,996	109,363	111,216	111,566
109	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	108,645	122,480	122,328
110	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/18	1,437	199,619	206,921	206,617
111	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/18	1,695	184,558	188,293	188,115
112	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/18	3,647	158,436	163,807	163,941
113	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	21,015	23,167	23,135
114	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	136,190	145,924	145,503
115	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	30/05/18	1,972	112,659	125,947	128,035
116	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8826,209	9172,115	9155,070
117	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	83,087	78,251	77,538
118	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	15/05/18	15,347	984,261	1056,391	1056,109
119	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	25/05/18	89,220	5490,845	6056,602	6063,560
120	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	25/05/18	119,161	4974,724	5248,287	5262,424
121	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	30/05/18	0,580	101,335	94,387	94,095
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
122	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/18	2,534	115,210	121,588	120,232
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
123	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	23/04/18	176,964	11 091,766	12 082,415	12 080,676

* SICAV en liquidation anticipée

** FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la « Société Ghouila de Promotion Immobilière », l'ouverture au public de la Société d'Investissement à Capital Variable « SICAV FIDELITY PLUS », des Fonds Communs de Placement à Risque « FCPR PHENICIA FUND II » et « FCPR GABES SOUTH FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 139 400
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. Tunisie Valeurs	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 600
64. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
65. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
66. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
67. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
68. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392

69. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000
---	--	------------

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 833 346
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160

19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Pharmalys Tunisie	Z.I Kondar 4020, BP 10 Sousse	73 389 755
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Feija km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
45. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
46. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Company »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
47. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
48. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
49. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
50. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
51. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
52. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
53. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
54. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
55. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
56. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332

57. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
58.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
59.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
60.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
61. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
63. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
64.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
65.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
66.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
67.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
68.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
69.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
72.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
77.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
80.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
81.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
82.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
83.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
84.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
85.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
86.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
87.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
88.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
89.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
91.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
92.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
93.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400

94. Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
95. Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
96. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
97. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-(3)	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI VALEURS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
13	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
14	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
17	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-(3)	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
19	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-(3)	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
22	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis

23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
24	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
25	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
26	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
27	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
28	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
29	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
40	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
41	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-(3)	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

53	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
56	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
57	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
58	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
61	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS QUIETUDE 2018 (2)	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-(3)	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
72	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
77	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

82	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
89	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
90	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
91	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
92	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
93	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
94	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
95	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
96	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
97	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
98	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
99	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
100	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
101	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
102	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
103	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
104	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
105	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
107	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
108	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
110	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

111	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
112	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
113	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
114	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
116	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
119	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
120	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
122	UNION FINANCIERE SALAMMO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
123	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) SICAV en liquidation anticipée

(2) FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

(3) initialement dénommée LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
--	--	--------------	---------

1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
29	NETINVEST POTENTIEL	NETINVEST	51, rue Elakhtal, El Menzah 4, 1004 - Tunis
30	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
33	FCPR VALITECH I	VALICAP SA	A71, résidence Ines, boulevard de la terre, centre urbain nord, 1003, Tunis
34	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
35	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
36	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
37	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
38	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR BYRSA FUND	DIDO CAPITAL PARTNERS	2ème étage, Immeuble Access Building, rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
41	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-El Menzah IV
42	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
43	FCPR GABES SOUTH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

UNION DE FACTORING

Siège social : Ennour Building Centre Urbain Nord 1004

La société Union de Factoring publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2018, accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes Mr Chiheb GHANMI et Mr Chérif BEN ZINA.

BILAN ARRETE AU 30-06-2018

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

ACTIFS	Notes	30-06-2018	30-06-2017	31-12-2017
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations incorporelles et corporelles	(01)	5 279 126	3 973 445	5 219 634
Moins : Amortissements		(2 752 968)	(2 301 694)	(2 516 195)
Total des immobilisations corporelles et incorporelles		2 526 159	1 671 751	2 703 439
Immobilisations financières	(02)	11 078 380	8 744 459	8 743 780
Moins : Provisions		(220 000)	(184 800)	(220 000)
Total Immobilisations financières		10 858 380	8 559 659	8 523 780
Autres actifs non courants	(03)	77 798	116 745	84 094
Total des actifs non courants		13 462 338	10 348 155	11 311 313
Affacturages et comptes rattachés	(04)	179 865 563	162 219 985	174 522 560
Moins : Provisions & Agios réservés	(05)	(14 457 467)	(14 342 129)	(14 464 429)
Autres actifs courants	(06)	1 708 340	1 787 743	2 195 593
Liquidités et équivalents de liquidités	(07)	211 567	391 605	135 939
Total des actifs courants		167 328 002	150 057 204	162 389 663
TOTAL DES ACTIFS		180 790 340	160 405 360	173 700 977

BILAN ARRETE AU 30-06-2018

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	Notes	30-06-2018	30-06-2017	31-12-2017
Capitaux propres				
Capital social		15 000 000	15 000 000	15 000 000
Réserves Légales		1 227 460	1 020 080	1 020 080
Réserves Fonds Social		60 045	70 035	33 933
Réserves Pour Réinvestissements exonérés		10 525 000	8 075 000	8 075 000
Résultats Reportés		100 205	89 260	89 260
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	(08)	26 912 710	24 254 375	24 218 273
Résultat de l'exercice		2 449 746	1 925 090	4 058 325
Total des capitaux propres avant affectation		29 362 456	26 179 465	28 276 598
Emprunt				
Emprunt Obligataire	(09)	7 132 000	14 698 000	10 698 000
Fonds de Garantie		28 991 058	27 076 927	27 575 777
Total des passifs non courants		36 123 058	41 774 927	38 273 777
Adhérents et comptes rattachés	(10)	16 598 664	13 378 681	14 339 753
Autres passifs courants	(11)	8 493 224	7 148 031	7 558 937
Concours bancaires et autres passifs	(12)	90 212 937	71 924 256	85 251 913
Total des passifs courants		115 304 826	92 450 968	107 150 602
TOTAL DES PASSIFS		151 427 884	134 225 895	145 424 379
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		180 790 340	160 405 360	173 700 977

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**ARRETE AU 30-06-2018**

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Désignations	30-06-2018	30-juin-2017	31-déc.-2017
Engagements donnés			
Sans Recours	4 554 680	625 879	3 632 910
Export	1 274 546	1 129 389	1 472 217
Import	2 887 601	4 736 092	4 459 268
Total des engagements donnés	8 716 828	6 491 360	9 564 395
Engagements Reçus			
Garanties Réelles	6 180 830	4 703 135	6 365 830
Garanties Financières	143 000	143 000	143 000
Sans Recours	4 060 000	1 065 000	4 140 000
Export	2 853 980	1 984 411	3 037 575
Import	5 750 000	5 980 000	6 050 000
Total des engagements reçus	18 987 810	13 875 546	19 736 405

ETAT DE RESULTAT ARRETE
AU 30-06-2018
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Etat de Résultat		Données	Données	Données	Données	
		retraitées	publiées	retraitées	publiées	
		30-06-2018	30-06-2017	30-06-2017	31-12-2017	
Revenus d'Affacturage						
Commissions d'Affacturage	(13)	2 966 716	2 613 094	2 613 094	5 444 959	5 444 959
Produits Financiers de Mobilisation	(14)	6 589 670	5 148 409	5 148 409	10 942 832	10 942 832
Autres Produits Financiers de Placement		98 049	58 015	58 015	277 736	277 736
Total des Produits d'Exploitation		9 654 435	7 819 518	7 819 518	16 665 527	16 665 527
CHARGES D'EXPLOITATION D'AFFACTURAGE						
Charges Financières nettes	(15)	(3 788 115)	(2 681 004)	(2 648 353) *	(6 126 916)	(6 061 613)
Total des Charges d'exploitation		(3 788 115)	(2 681 004)	(2 648 353)	(6 126 916)	(6 061 613)
PRODUIT NET D'AFFACTURAGE		5 866 320	5 138 514	5 171 165	10 538 611	10 603 914
Provisions Nettes aux Comptes Affacturages						
Dotations		(282 775)	(284 768)	(284 768)	(608 056)	(608 056)
Reprises		289 736	320 328	320 328	611 813	611 813
Autres Produits d'exploitation	(16)	4 658	88	88	2 103	2 103
Frais du Personnel	(17)	(1 691 912)	(1 696 969)	(1 657 234) *	(3 186 629)	(3 186 629)
Frais Généraux	(18)	(784 270)	(728 589)	(768 324) *	(1 437 756)	(1 437 756)
Amortissement et Provisions	(19)	(236 773)	(303 286)	(335 938) *	(552 987)	(618 290)
Total Autres Charges & Produits		(2 701 336)	(2 693 196)	(2 725 848)	(5 171 512)	(5 236 815)
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 164 984	2 445 317	2 445 317	5 367 099	5 367 099
Impôt sur les bénéfices	(20)	(641 880)	(520 227)	(520 227)	(1 145 178)	(1 145 178)
Résultat des activités ordinaires après impôt		2 523 104	1 925 090	1 925 090	4 221 921	4 221 921
Eléments Extraordinaires	(21)	(73 358)	-	-	(163 596)	(163 596)
Résultat net de l'exercice		2 449 746	1 925 090	1 925 090	4 058 325	4 058 325

(*) Données Retraitées Pour les Besoins de la Comparabilité

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

ARRETE AU 30-06-2018

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Libellé	Notes	30-06-2018	30-06-2017	31-12-2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissement reçus des Tirés		216 110 509	201 217 661	407 975 373
Financement des adhérents		(223 494 472)	(208 879 738)	(421 559 183)
Encaissements provenant des crédits à court terme	(22)	96 934 390	90 456 803	156 840 419
Remboursement des crédits à court terme	(23)	(70 330 506)	(75 505 189)	(126 555 189)
Sommes versées aux Fournisseurs et au Personnel	(24)	(4 073 902)	(3 276 382)	(6 640 344)
Intérêts payés	(25)	(3 946 520)	(3 725 418)	(6 584 366)
Revenus des placements		-	52 731	106 685
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		11 199 498	340 469	3 583 393
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(26)	(57 448)	(13 649)	(1 258 248)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(27)	(2 450 000)	(1 925 000)	(1 925 000)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(2 507 448)	(1 938 649)	(3 183 248)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions		-	-	(891 796)
Encaissements emprunts	(28)	-	100 000	100 000
Remboursement emprunts	(29)	(3 566 000)	(3 566 000)	(7 566 000)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		(3 566 000)	(3 466 000)	(8 357 796)
Variation de trésorerie		5 126 051	(5 064 180)	(7 957 651)
Trésorerie au début de l'exercice		(26 472 268)	(18 514 616)	(18 514 616)
Trésorerie à la clôture de l'exercice		(21 346 217)	(23 578 797)	(26 472 268)
Variation de trésorerie		5 126 051	(5 064 181)	(7 957 651)

I - Présentation et principes

1.1 Présentation de la société

La société a été créée le 27 Avril 2000, avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue de comptes, encaissement et recouvrement, des créances détenues par ses clients et ses correspondants, représentées par des factures.

Le capital initial s'élève à Six millions de Dinars (6.000.000 D) divisé en Un Million Deux Cent Mille actions (1.200.000) actions de Cinq dinars chacune, totalement libérées.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 2-11-2006, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 4.000.000 D pour le porter à 10.000.000 D et ce, par l'émission de 800.000 actions nouvelles de 5 D chacune, souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 12-03-2010, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 5.000.000 D pour le porter à 15.000.000 D et ce, par l'émission de 1.000.000 actions nouvelles de 5 D chacune, souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers. Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

1.2 Principes et Méthodes comptables appliqués

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Logiciel Aquarius	5 ans	20,0%
Autres Logiciels	3 ans	33,3%
Construction	20 ans	5,0%
Matériel de transport	5 ans	20,0%
Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10,0%
Matériel Informatique	3 ans	33,3%
Agencement, aménagement et installations	10 ans	10,0%

Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat d'affacturage.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- Une commission de financement, calculée sur la base des financements consentis.

Politique de provisions

La société constitue annuellement une provision pour dépréciation du compte affacturage conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire N° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 décembre 1991, et telle que modifiée par les textes subséquents. De plus une dotation annuelle sera constatée intitulée provisions pour risques généraux.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les adhérents.

Les classes sont au nombre de 5 :

Actifs	Classe	Provision
Actifs courants	0	0%
Actifs nécessitant un suivi particulier	1	0%
Actifs incertains	2	20%
Actifs préoccupants	3	50%
Actifs compromis	4	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

Classe 0- Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

Classe 1- Actifs nécessitant un suivi particulier :

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe 2- Actifs incertains :

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe 1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information, des problèmes de gestion ou des litiges entre associés, des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- L'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

Classe 3- Actifs préoccupants :

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe 4- Actifs compromis :

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Méthodologie de classification

Pour l'affacturage domestique avec recours, la classification est faite sur la base de la balance par âge des comptes tirés regroupés par adhérent, après imputation des fonds de garantie et des fonds disponibles revenant aux adhérents.

Pour l'affacturage domestique sans recours et l'affacturage à l'export, la classification est faite par tiré. Un tiré est classé selon l'âge des factures impayées ou en retard de paiement, non couvertes par le disponible et la garantie reçue de l'assureur ou du correspondant.

L'analyse de la situation financière du client n'est pas systématiquement prise en compte lors de l'évaluation des engagements de la société.

Provision collective :

Pour l'estimation du montant de la provision collective prévue par la circulaire 91-24, la société applique une méthode suivante :

- Le taux de migration : Numérateur correspond au risque net après déduction du Fond de garantie
- Le taux de provisionnement retenu est le taux minimum prévu par la circulaire
- Le facteur scalaire utilisé, égal à 1, sans effet sur le taux de provisionnement du groupe.

Provision additionnelle :

La provision additionnelle prévue par la circulaire 2013-21 est calculée au taux de :

- 40% pour les actifs dont le séjour en classe 4 se situe entre 3 et 5 années ;
- 70% pour les actifs dont le séjour en classe 4 se situe entre 6 et 7 années ;
- 100% pour les actifs dont le séjour est de 8 années ou plus.

Le risque net, base de calcul de la provision additionnelle correspond à la valeur de l'actif après déduction :

- des agios réservés ;
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;

- des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

Les provisions additionnelles sur les actifs classés 4 dont l'ancienneté est supérieure ou égale à 3 ans à fin 2012, sont imputées sur les capitaux propres d'ouverture.

Avantages bénéficiant au personnel :

UNIFACTOR s'est conformée à la convention collective sectorielle du personnel des banques et des établissements financiers en matière d'indemnité de départ à la retraite, prévue par l'article 53 de ladite convention. A ce titre l'UF a souscrit au profit de son personnel une assurance pour couvrir le versement d'une indemnité de départ à la retraite égale à six fois le dernier salaire mensuel brut.

Impôt sur les sociétés

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Notes Détaillées

Note 1 : Immobilisations incorporelles et corporelles :

La valeur brute des immobilisations corporelles et incorporelles s'élève 30-06-2018, à **5 279 126 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	31-12-2017	Acquisition 06-2018	Cession 06-2018	30-06-2018
LOGICIEL PROFACTOR	90 000	-	-	90 000
LOGICIEL AQUARIUS	1 317 726	-	-	1 317 726
APP LIASSE FISCAL 2018	-	1 684	-	1 684
LOGICIEL BUREAUTIQUE	225 026	-	-	225 026
LOGICIEL FRP SAGE XRT	23 306	-	-	23 306
Immobilisation Incorporelle en Cours (Logiciel PAIE)	41 383	-	-	41 383
Sous total immobilisations incorporelles	1 697 441	1 684	-	1 699 125
Bâtiment siège	2 145 733	-	-	2 145 733
Matériel de transport	381 765	-	-	381 765
Agencement & installations générales	232 332	39 814	-	272 146
Mobilier & matériel de bureau	143 521	7 435	-	150 956
Matériel informatique	618 842	10 559	-	629 401
Sous total immobilisations corporelles	3 522 193	57 808	-	3 580 001
Total	5 219 634	59 493	-	5 279 126

Les amortissements par rubrique d'immobilisation peuvent être récapitulés dans le tableau suivant :

Désignation	31-12-2017	Dotations 06-2018	Amort. Matériel Cédé	Cumul 06- 2018	VCN Juin 2018
Résorption Logiciel Profactor	90 000	-	-	90 000	-
APP LIASSE FISCAL 2018	-	40	-	40	1 644
Résorption LOGICIEL AQUARIUS	461 384	129 967	-	591 351	726 375
Résorption LOGICIEL BUREAUTIQUE	224 299	727	-	225 026	-
LOGICIEL FRP SAGE XRT	1 833	3 793	-	5 626	17 680
Immobilisation Incorporelle en Cours (Logiciel PAIE)	-	-	-	-	41 383
Amortissement immobilisations incorporelles	777 517	134 527	-	912 043	787 082
Amortissement Bâtiment siège	555 634	52 908	-	608 542	1 537 191
Amortissement Matériel de transport	264 882	28 916	-	293 799	87 967
Amortissement Agencement & installations générales	195 104	6 006	-	201 109	71 037
Amortissement Mobilier & matériel de bureau	130 514	1 662	-	132 176	18 780
Amortissement Matériel informatique	592 545	12 753	-	605 298	24 103
Amortissement immobilisations incorporelles	1 738 678	102 246	-	1 840 924	1 739 078
Total	2 516 195	236 773	-	2 752 967	2 526 159

Note 2 : Immobilisations financières :

Les immobilisations financières de la société s'élevaient 30-06-2018, à 11 078 380 DT contre 8 743 780 DT 31-12-2017. Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

Désignation	30-06-2018	30-06-2017	31-12-2017
PARTICIPATION CAPITAL RISQUE ATD SICAR	8 120 000	5 670 000	5 670 000
Prêts	7 820	11 899	11 220
Cautionnements versés	560	12 560	12 560
PARTICIPATION CAPITAL RISQUE SICAR INVEST	2 750 000	2 750 000	2 750 000
PARTICIPATION EMPRUNT NATIONAL 2014	200 000	300 000	300 000
Total	11 078 380	8 744 459	8 743 780

Note 3 : Autres Actifs non Courants :

Le solde de cette rubrique s'élève 30-06-2018, à 77 798 DT contre 84 093 DT 31-12-2017, se détaillant ainsi :

Emprunts Obligataires	Valeurs Brutes			Résorptions		VCN		
	Début de Période	Addition	Fin de Période	Cumul Résorptions Fin 2017	Dotation 30- 06-2018	Cumul Résorptions 30- 06-2018	2017	30/06/2018
	UF-2013	147 408		147 408	139 628	3 890	143 518	7 780
UF-2015	171 705		171 705	95 392	18 124	113 516	76 313	58 189
UF-2018		15 719	15 719	-	-	-	-	15 719
Total	319 113	15 719	334 832	235 020	22 014	257 034	84 093	77 798

Note 4 : Affacturages et comptes rattachés :

Le solde de cette rubrique s'élève 30-06-2018, à 179 865 563 DT contre 174 522 560 DT 31-12-2017, se détaillant ainsi :

Désignation	30-06-2018	30-06-2017	31-12-2017
Affacturages achats domestique	164 890 455	154 403 228	161 068 324
Affacturages achats export	1 212 069	1 378 069	1 378 069
Affacturages achats import	4 127 074	1 282 923	1 494 642
Affacturages effet à l'encaissement	9 635 966	5 155 766	10 581 525
Total	179 865 563	162 219 985	174 522 560

Note 5 : Provisions & Agios réservés :

Le total des provisions et des agios réservés sur la clientèle s'élève 30-06-2018, à 14 457 467 DT contre 14 464 429 DT 31-12-2017, se détaillant ainsi :

Désignation	30-06-2018	30-06-2017	31-12-2017
Agios réservés	591 130	500 633	591 130
Provisions Aux Comptes d'Affacturage	13 429 337	13 541 496	13 436 299
Provisions Collectives	437 000	300 000	437 000
Total	14 457 467	14 342 129	14 464 429

Note 6 : Autres actifs courants :

Le solde de cette rubrique s'élève 30-06-2018, à 1 708 340 DT contre 2 195 593 DT au 31-12-2017, se détaillant ainsi :

Désignation	30-06-2018	30-06-2017	31-12-2017
Personnel avances & acomptes	29 940	40 220	45 574
Etat impôts et taxes	384 954	319 283	859 548
Provisions pour remboursement CNAM	410	410	410
Débiteurs divers	48 912	47 777	25 040
PRODUITS A RECEVOIR INTERET ATD SICAR	327 144	42 779	245 409
Produits à recevoir /com import	27 186	1 386	7 753
Charges payées ou comptabilisées d'avance	808 860	1 235 715	948 940
Prêts au personnel échéance 1 an	3 400	3 400	1 700
PRODUITS A RECEVOIR COM BANCAIRE	12 770	12 770	12 770
PRODUITS A RECEVOIR INTERET SICAR INVEST	41 022	83 328	36 923
PRODUITS A RECEVOIR INTERET EMP NAT 2014	23 740	674	11 525
Total	1 708 340	1 787 743	2 195 593

Note 7 : Liquidités et équivalents de liquidités :

Les liquidités et équivalent de liquidités présentent 30-06-2018, un solde de 211 567 DT contre 135 939 DT 31-12-2017, se détaillent comme suit :

Désignation	30-06-2018	30-06-2017	31-12-2017
Emprunt National Échéance moins d'un An	200 000	100 000	100 000
BNA agence du siège CPD	9 891	18 989	19 959
AMEN BANK AG CUN DEPENSES		250 172	-
Amen BANK ag CUN	77	77	77
ATB SAADI UNIFACTOR fonds social	193	20 997	13 973
Caisses	1 406	1 370	1 931
Total	211 567	391 605	135 939

Note 8 : Capitaux propres :

Le solde de cette rubrique s'élève 30-06-2018, à 29 362 456 DT contre 28 276 598 DT au 31-12-2017,

Désignation	30-06-2018	30-06-2017	31-12-2017
Capital social	15 000 000	15 000 000	15 000 000
Réserves Légales	1 227 460	1 020 080	1 020 080
Réserves Fonds Social	60 045	70 035	33 933
Réserves Pour Réinvestissements exonérés	10 525 000	8 075 000	8 075 000
Résultats Reportés	100 205	89 260	89 260
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	26 912 710	24 254 375	24 218 273
Résultat de l'exercice	2 449 746	1 925 090	4 058 325
Total des capitaux propres avant affectation	29 362 456	26 179 465	28 276 598
Nombre d'actions	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Résultat par action	0,817	0,642	1,353

Le tableau de variation des capitaux propres peut être présenté comme suit :

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 30-06-2018

	Capital social	Réserves légalés	Réserve Fonds Social	Réserves Réinvestissement Exonérés	Résultats Reportés	Distribution de Dividendes	Résultat de la période	Total capitaux propres
Solde de clôture 30/06/2017	15 000	1 020	70	8 075	89	-	1 925	26 179
Résultat intermédiaire 30-06-2017							-1 925	-1 925
Utilisation Réserves FS			-36					-36
Distribution de Dividendes								-
Résultat au 31 Décembre 2016							4 058	4 058
Solde de clôture 31/12/2017	15 000	1 020	34	8 075	89	-	4 058	28 277
Affectation du résultat		207	40	2 450	11	1 350	-4 058	-
Utilisation Réserves FS			-14					-14
Distribution de Dividendes						-1 350		-1 350
Résultat 30-06-2018							2 450	2 450
Solde de clôture 30/06/2018	15 000	1 227	60	10 525	100	-	2 450	29 362

Note 09 : Emprunt Obligataire :

Le solde de cette rubrique s'élève 30-06-2018, à 7 132 000 DT contre 10 698 000 DT au 31-12-2017, se détaillant ainsi :

Désignation	30-06-2018	30-06-2017	31-12-2017
UNIFACTOR 2005	20 000 000	20 000 000	20 000 000
UNIFACTOR 2006	10 000 000	10 000 000	10 000 000
UNIFACTOR 2008	10 000 000	10 000 000	10 000 000
UNIFACTOR 2010	10 000 000	10 000 000	10 000 000
UNIFACTOR 2013	20 000 000	20 000 000	20 000 000
UNIFACTOR 2015	17 830 000	17 830 000	17 830 000
Echéances a 1 an	-7 566 000	-9 566 000	-7 566 000
Cumul Remboursements	-73 132 000	-63 566 000	-69 566 000
Total	7 132 000	14 698 000	10 698 000

Emprunts Obligataires	TF/TV	Montant	Conditions	Dernière Echéance	Solde 31-12-2017	REMB 30-06-2018	Solde 30-6-2018	Echéance à -1an	Echéance à +1an
UF 2013	TF	14 520	7%	14/10/2018	2 904	-	2 904	2 904	-
M = 20 000 MD	TV	5 480	TMM+2		1 096	-	1 096	1 096	-
Total UF 2013		20 000			4 000	-	4 000	4 000	
UF 2015	TF	7 940	7,45%	25/02/2021	6 352	-1 588	6 352	1 588	3 176
M = 17 830 MD	TV	9 890	TMM+2,5		7 912	-1 978	7 912	1 978	3 956
Total UF 2015		17 830			14 264	-3 566	14 264	3 566	7 132
		37 830			18 264	-3 566	18 264	7 566	7 132

Note 10 : Adhérents et comptes rattachés :

Le solde de cette rubrique s'élève 30-06-2018, à 16 598 664 DT contre 14 339 753 DT au 31-12-2017, se détaillant ainsi :

Désignation	30-06-2018	30-06-2017	31-12-2017
Comptes courants adhérents	12 508 797	12 132 965	12 882 317
Compte courant correspondant	4 089 867	1 245 716	1 457 436
Total	16 598 664	13 378 681	14 339 753

Note 11 : Autres passifs courants :

Les autres passifs courants s'élèvent 30-06-2018, à 8 493 224 DT contre 7 558 937 DT au 31-12-2017, se détaillant ainsi :

Désignation	30-06-2018	30-06-2017	31-12-2017
Affacturages règlements en plus	412 144	416 259	412 144
Provisions pour congés à payer	334 411	327 843	314 995
Etat impôt & taxes	1 067 944	782 856	1 602 861
Compte courant actionnaires	1 350 019	900 019	19
C.N.S. S	197 444	235 593	146 798
Créditeurs divers	84 345	135 134	95 443
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	2 484 374	1 978 175	2 324 655
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE ADHERENT DEBITEUR	452 294	127 326	363 874
Charges à payer	1 152 525	1 320 889	1 197 650
Provisions p ind depart pdg	100 000	100 000	100 000
Provisions pour salaire à payer	297 847	302 670	465 334
Provisions pour dépréciation cptes débiteurs	73 315	73 315	73 315
Provisions pour dépréciation écart engagement	7 022	7 022	7 022
Provisions pour instances bancaires	331 071	331 071	331 071
REMUNERATIONS DUES AUX PERSONNELS	488	535	774
PROVISIONS P INDEMNITE DEPART A LA RETRAITE	147 983	109 323	122 983
Total	8 493 224	7 148 031	7 558 937

Note 12 : Concours bancaires et autres passifs :

Le solde de cette rubrique s'élève 30-06-2018, à 90 212 937 DT contre 85 251 913 DT 31-12-2017, se détaillant ainsi :

Désignation	30-06-2018	30-06-2017	31-12-2017
INTERETS COURUS NON ECHUS	499 283	731 937	954 508
EMP OBLOG-CHARGES A PAYER	499 283	731 937	954 508
EMPRUNTS A1AN	26 566 000	19 566 000	19 566 000
EMP OBLIGATAIRE UF-2015 ECH - 1AN	3 566 000	3 566 000	3 566 000
EMP OBLIGATAIRE UF-2013 ECH - 1AN	4 000 000	4 000 000	4 000 000
EMPRUNTS CMT BH MOINS UN AN	12 000 000	12 000 000	12 000 000
EMPRUNTS CMT BNA MOINS UN AN	7 000 000		
MOBILISATION DES CREANCES	10 339 870	3 605 916	8 470 151
MOB. C.C. P AMEN BANK	7 471 279	1 527 597	3 985 862
AFFACTURAGES CHEQUES A L'ENCAISSEMENT	2 868 592	2 078 320	2 517 247
MOB. C.C. P BH			1 967 042
ESCOMPTE EFFETS	-	-	2 203 047
EFFETS REMIS A L'ESCOMPTE	0	0	2 203 047
BILLET DE TRESORERIE EMPRUNTEUR	31 450 000	24 150 000	27 550 000
BIT EMPT. ATD	21 450 000	14 650 000	16 550 000
BIT EMPT. PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	2 000 000	2 000 000	3 000 000
BIT EMPT SICAV AXIS TRESORERIE	0	500 000	0
BIT EMPT. SICAV TANIT	4 000 000	2 000 000	2 000 000
BIT EMPT. SICAV BANQUE L'HABITAT OBLIGATAIRE	2 000 000	4 000 000	5 000 000
BIT EMPT. AXIS CAPITAL GESTION	0	1 000 000	1 000 000
BIT EMPT. CAP OBLIGATAIRE SICAV	2 000 000		
BANQUES	21 357 784	23 870 402	26 508 207
BNA AGENCE DU SIEGE	3 343 143	6 499 976	8 642 943
AMEN BANK AG SIEGE	6 267 277	4 750 056	5 934 734
AMEN BANK AG CUN DEPENSES	186 748		43 516
ATB SAADI	8 841 955	5 696 820	10 578 461
BANQUE DE L'HABITAT CUN	2 718 661	6 923 550	1 308 553
Total	90 212 937	71 924 256	85 251 913

Note 13 : Commissions d'Affacturage :

Les commissions d'affacturage s'élèvent 30-06-2018, à 2 966 716 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	30-06-2018	30-06-2017	31-12-2017
COMMISSIONS D'AFFACTURAGES	2 828 271	2 478 587	5 176 646
COM. P. ECHEANCE IMPAYEE TAXABLES	61 954	51 644	109 383
COM. SUR SIGN. BILLET A ORDRE TAXABLE	37 967	39 306	79 488
COMMISSION SUR AVOIR	195	185	240
COM SUR REPORT ECHEANCE	40 170	30 120	61 440
COMMISSION SUR COMPTES DEBITEURS	-1 840	13 252	17 762
Total	2 966 716	2 613 094	5 444 959

Note 14 : Produits financiers de mobilisation :

Les produits financiers de mobilisation se détaillent ainsi :

Désignation	30-06-2018	30-06-2017	31-12-2017
Produits Financiers de Mobilisation	6 835 970	5 328 696	11 801 154
(-) Produits sur Comptes débiteurs	86 580	-43 316	197 742
(+) Ppca n-1	2 324 655	1 748 472	1 748 472
(+) Agios n-1	591 130	506 733	506 733
(-) Ppca n	2 484 374	1 978 175	2 324 655
(-) Agios n	591 130	500 633	591 130
Total	6 589 670	5 148 409	10 942 832

Note 15 : Charges Financières nettes :

Les charges financières nettes se présentent comme suit :

Désignation	30-06-2018	Données	Données	31-12-2017
		retraitées	Publiées	
		30-06-2017	30-06-2017	
INTERET BILLET DE TRESORERIE	972 618	594 421	594 421	1 402 020
INTERET MOB C C P AMEN B	208 126	106 783	106 783	287 780
INTERET CREDIT CMT BH	387 770	256 530	256 530	628 129
FRAIS ESCOMPTE EFFETS	25 707	17 389	17 389	20 486
COMMISSION DE SOUSCRIPTION	111 964	48 379	48 379	125 947
EMP OBLG INTERETS	608 432	805 613	805 613	1 579 799
EMP OBLG AUTRES COMMISSIONS	9 750	9 423	9 423	13 642
Autres commissions	68 256	72 133	72 133	231 166
Autres commissions de placement	51 104	35 593	35 593	79 656
Intérêts débiteur comptes courants	1 216 890	701 326	701 326	1 692 223
INTERETS DES COMPTES COURANTS BNA CPD	-	764	764	764
INTERET CREDIT CMT BNA	105 486	-	-	-
Dot. Résorption des charges à répartir	22 014	32 652	-	-
Total	3 788 115	2 681 004	2 648 353	6 061 613

Note 16 : Autres Produits d'exploitation :

Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	30-06-2018	30-06-2017	31-12-2017
Profits non requérants	4 658	88	2 103
Total	4 658	88	2 103

Note 17 : Frais de Personnel :

Les frais de personnel s'élèvent 30-06-2018, à 1 691 912 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	30-06-2018	Données	Données	31-12-2017
		retraitées	Publiées	
	30-06-2018	30-06-2017	30-06-2017	31-12-2017
SALAIRES MENSUELS	1 099 726	1 082 780	1 082 780	2 195 879
PRIMES A PAYER	239 497	217 210	217 210	306 267
PROVISIONS P CONGES PAYES	19 416	70 507	70 507	57 660
ASSURANCES DEPART A LA RETRAITE	25 000	26 340	26 340	40 000
CNSS-	228 466	224 843	224 843	436 667
ASSURANCE GROUPE	36 552	34 300	34 300	65 991
INDEMNITES DE STAGE	2 500	500	500	2 750
HABILLEMENT PERSONNEL & MEDECIN DE TRAVAIL	-	754	754	1 621
TFP	27 170	26 490	-	53 197
FOPROLOS	13 585	13 245	-	26 598
Total	1 691 912	1 696 969	1 657 234	3 186 629

Note 18 : Frais Généraux :

Les frais généraux s'élèvent 30-06-2018, à 784 270 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	30-06-2018	Données	Données	31-12-2017
		retraitées	Publiées	
	30-06-2018	30-06-2017	30-06-2017	31-12-2017
Achat de matières et fournitures	53 324	55 167	55 167	106 783
Loyer	22 849	44 144	44 144	88 442
Frais de Nettoyage et de syndic	16 635	15 773	15 773	27 486
Entretiens et réparations	13 784	23 543	23 543	41 485
Assurance	15 094	19 494	19 494	33 896
Travaux de Conceptions Documents UNIFACTOR	1 038	1 811	1 811	3 099
Formation et séminaires	17 684	15 524	15 524	17 471
Services informatiques	84 485	88 633	88 633	170 301
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	153 638	149 223	149 223	293 518
Publicités, publications, relations publiques	7 076	8 760	8 760	16 560
Frais de Déplacements-Bons de Restaurants	42 156	40 614	40 614	110 213
Frais postaux et de télécommunications	23 038	18 254	18 254	30 844
Services bancaires et assimilés	6 565	6 100	6 100	13 537
Frais d'Adhésion FCI	11 295	9 154	9 154	18 308
Frais d'Adhésion APTBEF	4 652	4 422	4 422	9 305
Frais & Commissions correspondant Etranger	11 476	8 017	8 017	20 556
Frais d'Assurances Sans Recours + Import	46 063	16 965	16 965	44 260
Jetons de présence	97 500	75 000	75 000	150 000
Rémunération des Comités	120 000	75 000	75 000	150 000
Pertes non Requérantes	1 428	199	199	323
Impôts et taxes sur rémunérations	-	-	39 735	-
T.C. L	20 198	15 718	15 718	34 472
Droits d'enregistrement et de timbres	3 365	5 592	5 592	14 187
Autres impôts et taxes	6 707	4 280	4 280	11 635
Frais de Missions	4 219	27 202	27 202	31 074
Total	784 270	728 589	768 324	1 437 756

Note 19 : Amortissement et Provisions :

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	Données retraitées		Données Publiées	
	30-06-2018	30-06-2017	30-06-2017	31-12-2017
DOT.AUX AMORT.DES IMMOB.INCORP	134 527	144 317	144 317	282 572
DOT.AUX AMORT.IMMO. CORPO	102 246	100 769	100 769	177 015
DOT.RESORPTION DES CHARGES A REPARTIR			32 652	65 303
DOTATION PROVISION DEPRECIATION PARTICIPATION CTIAA	-	35 200	35 200	70 400
DOT.AUX PROV.P/COMPTES DEBITEURS	-	-	-	-
DOT.AUX PROV.P/INSTANCES BANCAIRES	-	23 000	23 000	23 000
Total	236 773	303 286	335 938	618 290

Note 20 : Impôts sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les sociétés se présente ainsi :

Désignation	30-06-2018	30-06-2017	31-12-2017
Impôt sur les bénéfices	641 880	520 227	1 145 178
Total	641 880	520 227	1 145 178

Note 21 : Eléments Extraordinaires :

Désignation	30-06-2018	30-06-2017	31-12-2017
Provisions Pour Contribution Conjoncturelle	73 358	-	163 596
Total	73 358	-	163 596

Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

Note 22 : Encaissement des crédits à court terme :

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	30-06-2018	30-06-2017	31-12-2017
BNA	7 000 000	-	-
BNA Capitaux	2 000 000	2 000 000	4 000 000
ATD	22 900 000	14 650 000	47 100 000
Capitaux Obligataire Sicav	4 000 000	-	-
AMEN BANK	2 458 853	5 306 803	17 240 419
AXIS		1 500 000	1 500 000
La Poste	12 000 000	2 000 000	4 000 000
BH	27 575 537	57 000 000	57 000 000
Placement Obligataire Sicav	-	-	1 000 000
BH Obligataire	17 000 000	6 000 000	-
SICAV TANIT	2 000 000	2 000 000	6 000 000
SICAV BH	-	-	19 000 000
Total	96 934 390	90 456 803	156 840 419

Note 23 : Remboursement des crédits à court terme :

Les remboursements des crédits s'élevaient 30-06-2018, à 70 330 506 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	30-06-2018	30-06-2017	31-12-2017
ATD	(18 000 000)	(8 650 000)	(39 200 000)
AXIS	(1 000 000)	(500 000)	(1 000 000)
BNA Capitaux	(2 000 000)	(2 000 000)	(4 000 000)
Capitaux Obligataire Sicav	(3 000 000)	-	-
AMEN BANK	(363 463)	(355 189)	(355 189)
SICAV BH OBLIGATAIRE	(19 000 000)	(6 000 000)	(18 000 000)
La Poste	(9 000 000)		(4 000 000)
SICAV TANIT	(4 000 000)	(4 000 000)	(6 000 000)
BH	(13 967 042)	(54 000 000)	(54 000 000)
Total	(70 330 506)	(75 505 189)	(126 555 189)

Note 24 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel :

Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

Désignation	30-06-2018	30-06-2017	31-12-2017
Personnel	(950 712)	(999 768)	(1 703 301)
Etat Impôt & Taxes	(1 823 572)	(1 318 888)	(2 964 667)
Fournisseurs et autres Tiers	(1 299 619)	(957 726)	(1 972 376)
Total	(4 073 902)	(3 276 382)	(6 640 344)

Note 25 : Intérêts payés :

Les intérêts payés s'élevaient 30-06-2018, à 3 946 520 DT se détaillant ainsi :

Désignation	30-06-2018	30-06-2017	31-12-2017
Int billet de trésorerie	(1 040 130)	(651 457)	(1 511 623)
Autres commissions & intérêts	(1 842 733)	(1 815 054)	(3 262 220)
Int & commissions sur emprunts Obligataire	(1 063 657)	(1 258 907)	(1 810 523)
Total	(3 946 520)	(3 725 418)	(6 584 366)

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement**Note 26 : Décaissements affectés de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles :**

Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	30-06-2018	30-06-2017	31-12-2017
Bâtiment	-	-	(1 219 042)
Logiciel bureautique	-	-	(20 943)
Agencement & installations générales	(51 782)	(451)	(673)
Mobilier & matériel de bureau	(5 666)	(13 199)	(17 590)
Total	(57 448)	(13 649)	(1 258 248)

Note 27 : Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations Financières :

Le solde de cette rubrique se présente ainsi :

Désignation	30-06-2018	30-06-2017	31-12-2017
PARTICIPATION AU FG ATD SICAR	(2 450 000)	(1 925 000)	(1 925 000)
Total	(2 450 000)	(1 925 000)	(1 925 000)

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Note 28 : Encaissements d'emprunt :

Les encaissements d'emprunts sont détaillés comme suit :

Désignation	30-06-2018	30-06-2017	31-12-2017
Emprunt Nationale 2014	-	100 000	100 000
Total	-	100 000	100 000

Note 29 : Remboursements d'emprunt :

Les remboursements d'emprunts sont détaillés comme suit :

Désignation	30-06-2018	30-06-2017	31-12-2017
EMPRUNT OBLIGATAIRE UF 2013	-	-	(4 000 000)
EMPRUNT OBLIGATAIRE UF 2015	(3 566 000)	(3 566 000)	(3 566 000)
Total	(3 566 000)	(3 566 000)	(7 566 000)

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2018

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES

DE L'UNION DE FACTORING (UF)

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de l'Union de Factoring (UF), comprenant le bilan au 30 Juin 2018, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de l'Union de Factoring (UF) arrêtés au 30 Juin 2018, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 28 septembre 2018

Les Commissaires aux Comptes

**P/ la Générale d'Audit et Conseil
Mr Chiheb GHANMI**

**P/ Commissariat Management Conseil
Mr Chérif BEN ZINA**